

Éloge funèbre – M. André De Beul

Le président: Mesdames et Messieurs, chers collègues, André De Beul, secrétaire honoraire de la Chambre des représentants, est décédé le 6 avril dernier à Wilrijk, à l'âge de 73 ans.

André De Beul avait adhéré au mouvement flamand dès ses études secondaires au Sint-Lievenscollege à Anvers. Peu après, en 1957, il rejoignait les rangs de la Volksunie, qui venait d'être créée. En 1964, André De Beul fut élu conseiller communal à Wilrijk, un mandat qu'il continuera d'exercer jusqu'à la fin de l'année 1982. À partir du début des années septante, il entama également une carrière politique au niveau national. De 1971 à 1987, il siégea au sein de cette assemblée pour l'arrondissement d'Anvers et fut secrétaire de la Chambre de 1977 à 1982. Il fut également sénateur de 1987 à 1991. Pendant dix ans, de 1981 à 1991, il exerça en outre les fonctions de vice-président du Conseil flamand.

Dans le contexte de la vie politique anversoise, André De Beul est resté dans l'ombre d'Hugo Schiltz. Mais son ardeur au travail et sa connaissance des dossiers firent de lui un parlementaire respecté. Particulièrement intéressé par la culture et les médias, il s'engagea durant des années en faveur de la rupture du monopole télévisuel de la BRTN.

Par ailleurs, son combat pour la dépénalisation partielle de l'avortement, contre la volonté de son président de parti de l'époque, lui valut en 1990 l'Arkprijs van het Vrije Woord.

Au nom de la Chambre, j'ai adressé mes sincères condoléances à sa famille.

Joëlle Milquet, ministre: Au nom du gouvernement, je me joins aux condoléances exprimées par le président.

La Chambre observe une minute de silence.